



Ville de Cerny

Extrait du registre des décisions

Essonne

8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 ✉ mairie@cerny.fr

DÉCISION N° 26/2023 – 7.5

Date : 11 mai 2023

Objet : **Restauration du chemin de croix de l'église de Cerny : demande de subvention au PNR.**

L'église Saint-Pierre de Cerny, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques a bénéficié au cours de l'année 2021 de travaux de restauration intérieure.

En septembre 2021, lors de la réinstallation des objets de culte, le constat a été fait que certains tableaux nécessitaient d'être restaurés.

L'avis d'un restaurateur-conservateur a donc été sollicité en vue de l'établissement d'un diagnostic et d'une estimation de prix pour la restauration des 14 stations qui composent le chemin de croix non classé au patrimoine national et actuellement conservé dans l'église.

Les rapports rendus par Mme Valérie DE CONTENSON PREVOST, restauratrice-conservatrice de tableaux, font apparaître que les 14 stations du chemin de croix, données par S.M. l'empereur Napoléon III à l'église de Cerny, sont en très mauvais état de conservation.

Les travaux de restauration de ces 14 tableaux, prévus en 2023 et faisant l'objet de la demande de subvention, sont détaillés ci-dessous.

Restauration conservative :

- Désentoilage (traitement moisissures, fil à fils et incrustations sur trous...)
- Rentoilage (cire, gaze intermédiaire...)
- Remontage sur nouveau châssis

Restauration esthétique :

- Décrassage
- Vernissage

Restauration préventive :

- Pose des protecteurs
- Remise dans les cadres
- Pose de papier kraft sur les bordures

Le PNR est susceptible d'accompagner la collectivité dans la réalisation de ce projet.

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

SOLLICITE l'aide financière du Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNR), pour la Restauration du chemin de croix – 14 stations peintes au VIIème siècle, conservées dans l'église Saint-Pierre de Cerny, au titre de la réhabilitation du patrimoine mobilier non protégé.

PRECISE que le montant prévisionnel du projet s'élève à 28 565,00 € HT et que la demande de subvention au Parc Naturel Régional du Gâtinais français porte sur un montant de 7 000 €.

FIXE le plan de financement prévisionnel de la façon suivante :

Plan de financement	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Restauration du chemin de croix – 14 stations	28 565,00 €	0,00 €	28 565,00 €
Participation communale en autofinancement			8 423,75 €
Fonds de concours communauté de communes Val d'Essonne			6 000,00 €
Aide du département AIC – Programme 2023 (25 %)			7 141,25 €
PNR			7 000,00 €
TOTAL	28 565,00 €	0,00 €	28 565,00 €

FIXE les échéanciers de réalisation comme suit :

Nature de l'opération	Date prévisionnelle de la commande	Date prévisionnelle de la livraison
Restauration du chemin de croix – 14 stations	A la notification de l'attribution de la subvention	Septembre 2023

DÉPENSES	Date prévisionnelle de règlement de l'acompte	Date prévisionnelle de règlement du solde
Restauration du chemin de croix – 14 stations	-	Janvier 2024

Pour extrait conforme,
Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

